

*Le Vent Draine avec lui quelques mots chuchotés, quelques murmures et quelques rires...*

*Ame Slave, Bohême-Poèmes  
Irène Pauline BOURLAS*

## Le mot de Madame le Maire



Le conseil municipal vient d'approuver le compte administratif 2015, nos finances sont saines. Le budget 2016 est en préparation.

Malgré les baisses régulières des dotations de l'état, restons optimistes, même s'il faudra de la ressource et des ressources pour finaliser nos différents projets. Nous sommes désormais plus de 1700 habitants à Vendrennes, ce qui au-delà d'être remarquable nous oblige à adapter nos structures pour satisfaire et accompagner l'évolution de la population.

Profitons également du printemps pour mener des actions en faveur de l'embellissement de notre commune. Les membres de la commission espaces verts ont sensibilisés nos agents pour le fleurissement du centre bourg dans la limite de leur disponibilité et de nos finances bien sûr.

*« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui » (proverbe chinois)*



Roselyne  
PHLIPART



## Conseil Municipal des Enfants

Un concours concernant l'affichage du tri des déchets, au restaurant scolaire, en partenariat avec l'école est en cours.

Un autre concours interne au CME a débuté concernant la signalétique aux abords de l'école.

Toute l'équipe, Maryse, Alain et moi-même restons à l'écoute de nos jeunes élus.

## Le restaurant scolaire

### **Restaurant scolaire**

Des investissements en matériel de production et d'entretien ont été réalisés notamment lave-linge et sèche-linge.

### **Commission menu**

La commission "menu", constituée d'élus du CME, de parents d'élèves, d'agents de production et d'élus s'est réunie début février, il a été décidé :

- De nommer plus simplement certains plats qui portent des noms compliqués, qui n'évoquent pas le contenu.
- De limiter l'apport en fromage
- De proposer des plats plus en relation avec les goûts des enfants
- D'accentuer la sensibilisation au tri des déchets

D'autres projets sont en cours en partenariat avec le CME



Marie BELAUD,  
1ère adjointe

## Les bâtiments communaux

Beaucoup de travail réalisé, mais beaucoup reste à faire.

Avec les beaux jours revenants, nous allons reprendre les travaux d'entretien et les aménagements. Priorité sur le périscolaire, l'abri bus du Boisselin, les aménagements PMR et, avec Hervé, le projet d'aménagement des cimetières.



Thierry PINEAU,  
Conseiller délégué  
aux bâtiments

## Le marché des producteurs

Comme nous vous l'avions annoncé en janvier 2016, nous renouvelons le marché de producteurs. Cette année, il aura lieu le vendredi 26 août en semi-nocturne sur le parking des établissements Brosset. Il sera associé à un repas champêtre dans lequel vous pourrez découvrir les produits des producteurs présents. Un lâché de lampions aura lieu devant la Marpa en fin de soirée. Ces lampions seront fabriqués par les enfants de l'école en association avec l'OGEC. Nous comptons sur la présence de chacun d'entre vous afin de faire de cette soirée une véritable réussite. Certaines de nos associations ont accepté de participer à ce bel évènement fédérateur. Merci d'avance à elles.

Chrystelle  
ARNAUD,  
Conseillère

## Les finances et les projets

Madame le Maire nous le dévoile dans son article, les comptes 2015 de la commune sont bons. Tant mieux car ce constat récompense le travail d'une année réalisé par toute l'équipe municipale, élus et employés.

Maintenant, pour mieux comprendre la deuxième phrase de Roselyne, imaginez que vous percevrez désormais un quart de votre salaire en moins. Voilà ce qu'est la réalité de cette phrase "baisse régulière des dotations de l'état" pour la gestion quotidienne de la commune !

Nous travaillons depuis plusieurs semaines déjà sur le budget 2016 qui va nous obliger, encore une fois, à un véritable numéro d'équilibrisme entre les besoins de la commune en équipements, améliorations, embellissements d'une part et notre capacité de financements de tous ces besoins d'autre part.

L'objectif étant de ne pas vous faire supporter la totalité de la charge supplémentaire, il va nous falloir continuer à être extrêmement vigilant sur la moindre des dépenses. Mais soyons optimistes, les ressources sont en nous ! Parlons plutôt projets !

**Le restaurant scolaire.** Nous ne reviendrons pas sur la compréhension du besoin impérieux de répondre aux injonctions des Services de Sécurité Sanitaires. Nous avons fait le choix de la création d'un nouveau restaurant. Ce point a été acquis à la presque unanimité de vos élus et compris par la plupart d'entre vous.

Outre les aspects d'accueil quantitatif et qualitatif des enfants, venait ensuite son intégration dans le centre bourg. Il sera idéalement placé dans le périmètre de l'école, du périscolaire et de la future bibliothèque.

Nous avons alors travaillé, élus avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Vendée, pour que ce projet s'intègre parfaitement à l'image que nous souhaitons donner à notre commune. Celle-ci, forte de ruralité et de modernisme, se doit d'être remarquable et remarquée positivement, à moindre coût.

La pierre issue de notre campagne doit y trouver une place importante et ces paramètres seront imposés à l'heureux architecte désigné pour la construction. Nous retrouverons d'ailleurs cet esprit d'harmonie par un rappel de pierres sur la future bibliothèque et le projet futur de restauration de l'actuel foyer des jeunes.

**La future bibliothèque.** "Sans culture, pas d'humanité".

N'ayant plus de projet sur l'ancienne mairie et attentifs à nos capacités de financement, nous avons décidé de mettre en vente ce lieu et la maison des brosses. Pour l'ancienne mairie, il était nécessaire d'imaginer un repositionnement de la bibliothèque, dont le dynamisme en fait l'une des toutes premières de la Communauté de Communes. Nous avons donc choisi de la réimplanter au cœur du bourg, dans les anciens locaux des agents communaux, au centre du réaménagement. L'ensemble étant très largement subventionné, la charge pour la commune sera modeste.

La vision que nous avons de la commune s'est sensiblement modifiée au cours des derniers mois. Le travail des agents communaux n'y est pas étranger. 2016 confirmera cette impression.

Merci à toutes et à tous de votre confiance.



Christian  
MAZO,  
2<sup>ème</sup> adjoint

Le 3 décembre 2015 en séance du Conseil Municipal de Vendrennes, Véronique Besse a présenté un schéma de mutualisation des services entre les communes et la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, schéma qui a été adopté.

La communauté de communes a commencé il y a 20 ans par le ramassage des ordures ménagères au niveau des 8 communes du Canton avec les moloks, déchetteries, ... ensuite la création de zones d'activités économiques (la Lande à Vendrennes entre autres), puis de multiples services communs : matériel en commun, gestion des cimetières, aides à l'amélioration de l'habitat et aux économies d'énergie, gestion des équipements sportifs importants : piscine, dojo, piste d'athlétisme, terrain de rugby. Très récemment les bibliothèques ont été transférées.

Dans certains cas, c'est faire à la place de l'Etat. Exemple, auparavant la DSV (Direction des Services Vétérinaires), un service d'Etat, avait la compétence pour les assainissements individuels. Actuellement, la Communauté a mis un service en place : le SPANC, financé par les contribuables. L'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, ...) était faite auparavant par la DDTM (équipement) c'est-à-dire l'Etat. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Communauté le fait en lieu et place de l'Etat.

Jusqu'à présent, en fonction des besoins, la Communauté de Communes a avancé pas à pas, avec l'accord de chacune des communes. Nous avons anticipé, déjà beaucoup est fait.

Actuellement la récente loi « NOTRE » oblige à aller plus loin. Le schéma prévisionnel de mutualisation est demandé par le préfet. L'Etat incite ou oblige au regroupement dans certains cas, par des incitations financières pour l'union des communes et communautés jugées trop petites. L'expérience a démontré depuis longtemps, que l'on ne décide pas d'une union où d'un investissement pour ses incitations financières qui sont toujours limitées dans le temps, c'est le besoin réfléchi, concerté, mesuré qui doit guider.

Les réflexions sur les besoins nouveaux ont conduit la Communauté à programmer la mutualisation dans le mandat :

- services : informatiques, marchés publics, archives...
- Création d'un CIAS (centre intercommunal action sociale) pour la gestion des Maisons de Retraite pour personnes âgées.
- PLUI (Plu intercommunal)
- Voirie d'intérêt communautaire, celles qui relient les bourgs de communes entre elles.

Qui va payer ? Qui va en profiter ?

Si c'est d'intérêt communautaire ou un nouveau service, la Communauté assume : la communauté a financé la déchetterie, elle en assume le coût.

Si c'est une mutualisation, la communauté reverse ou déduit suivant qu'il y ait déficit ou résultat positif. Exemples : Je transfère l'activité économique bénéficiaire, la communauté me reverse les impôts « économiques ». Je transfère le service bibliothèque, la communauté me déduit les déficits de celle-ci.

Tous les usagers ne se rendent pas forcément compte de tous ces changements d'organisation, où le centre de décision s'éloigne de lui. Seul le service rendu et son coût est visible. L'objectif est de "**faire mieux à plusieurs que tout seul**".

Claude ROUSSEAU, Conseiller et 3<sup>ème</sup> vice-président à la  
Communauté des Communes du pays des Herbiers

<https://facebook.com/vendrennes>  
[www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)



## Ce qu'il faut retenir du Conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous un résumé succinct des différents compte-rendus qui ne comprennent que les évènements qui nous ont paru essentiels.

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention.

L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : [www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

### Séance du 29 septembre 2015

#### Remplacement d'un conseiller suite à une démission

Mr Maxime MASSON a démissionné de ses fonctions d'élu pour raisons personnelles et professionnelles. Mme Angélique MAILLOT, suivante sur la liste, a renoncé au poste de conseillère municipale puisqu'elle n'habite plus la commune. Mr Rémi SEILLER est donc désigné en tant que nouveau membre du conseil municipal.

#### Construction du restaurant scolaire – choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage

Lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre dernier, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du restaurant scolaire a été attribuée à Vendée Expansion compte-tenu de leur offre tarifaire pour les missions de la tranche ferme. Or, dans le classement des offres, il faut également prendre en considération la proposition pour la tranche conditionnelle même si elle n'est pas retenue. Par conséquent, le cabinet le mieux-disant est le cabinet "Sylvie LARCHER" de Nantes et non plus Vendée Expansion, pour un coût de 11 725 € HT pour la tranche ferme. A l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, le cabinet "Sylvie LARCHER" a été retenu.

#### Agenda accessibilité

Les établissements recevant du public (ERP) ainsi que les installations ouvertes au public (IOP) doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Si ce n'est pas le cas, un agenda d'accessibilité doit être réalisé et transmis en Préfecture. Celui-ci porte sur des périodes triennales 3 – 6 – 9 ans. Un agenda a été réalisé pour différents ERP et IOP communaux sur une période de 6 ans. Il a été approuvé par un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents.

#### Création d'un poste d'adjoint administratif

De septembre 2006 à avril 2015, un agent communal occupait 2 postes : un poste d'adjoint administratif à la mairie et un poste d'adjoint technique au restaurant scolaire. Cet agent était qualifié uniquement d'adjoint technique. Ayant donné sa démission du poste au restaurant scolaire, il n'occupe plus que le poste à la mairie et par conséquent doit être reclassé en tant qu'adjoint administratif. Un poste d'adjoint administratif va donc être créé pour 9h30 par semaine à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 afin d'intégrer ensuite l'agent dans ce grade.

### Séance du 27 octobre 2015

#### Tarifs assainissement 2016

Compte-tenu des importants projets à venir en assainissement (réhabilitation des réseaux existants, construction d'une station d'épuration), une augmentation des tarifs s'avère nécessaire afin de financer ces futurs travaux et éviter que le budget assainissement ne soit en déficit.

Après avoir étudié 3 propositions d'augmentation, le conseil municipal, par un vote à bulletins secrets fixe les tarifs assainissement 2016 comme suit :

- Abonnement : 54.08 € / an
- Prix du m<sup>3</sup> : 1.44 €

## Séance du 27 octobre 2015 suite

### **Effacement des réseaux + éclairage public rue de la Tendresse et allée des Tilleuls**

Suite aux travaux d'assainissement, l'effacement des réseaux et le remplacement de l'éclairage public ont été décidés à l'unanimité des membres par un vote à mains levées. Le coût des travaux s'élève à :

- Effacement des réseaux : 59 844 € HT avec une participation communale de 27 904 € TTC
- Eclairage public : 13 703 € HT avec une participation communale de 6 852 € (pas de TVA appliquée)

### **Restaurant scolaire – Attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes**

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a accordé un fonds de concours d'un montant de 200 000 €.

### **Composition des commissions communales**

Mr Rémy SEILLER, nouveau conseiller municipal, intègre les commissions communales suivantes : "Paysages/Espaces verts" – "Voirie/Assainissement" – "Vie associative et utilisation des salles"

## Séance du 3 décembre 2015

### **Arrêt du PLU**

Le projet de PLU étant terminé, celui-ci a été arrêté (à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées) et va maintenant être transmis pour avis aux personnes publiques associées (Préfecture, services de l'Etat...) qui disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leurs observations. Passé ce délai, le projet de PLU sera soumis à enquête publique pendant 1 mois.

### **Rapport 2015 de la CLECT**

La CLECT est une commission composée d'élus communautaires représentant chaque commune et qui est chargée de chiffrer la valeur financière des charges transférées des communes vers la communauté de Communes.

Quatre compétences ont été transférées : Relais assistantes maternelles – Accueil, information, animation et promotion touristique – Gestion de l'épicerie solidaire – Création, gestion, animation des bibliothèques et médiathèques

Les 3 premières n'impactent que la ville des Herbiers, la dernière toutes les communes.

Les membres de la CLECT ont approuvé les montants de l'attribution de compensation pour 2015 et 2016, après déduction du transfert ci-dessus. Ceux-ci s'élèvent respectivement à 74 142 € et 72 457 € pour Vendrennes. A l'unanimité des membres par un vote à mains levées, le rapport de la CLECT a été approuvé.

### **Destination des anciens services techniques et de l'ancienne mairie**

Dans le cadre d'une réhabilitation des anciens services techniques, une subvention à hauteur de 80% du montant des travaux peut être accordée par le SyDEV pour l'isolation des murs, plafond, sols + carrelage, ouvertures). De plus, si cet espace est transformé en "espace culturel" pour y accueillir la bibliothèque, une aide supplémentaire de 30% peut également être accordée par le Conseil Départemental sur le reste des travaux concernant le bâtiment (plomberie, électricité...) et sur le mobilier.

Par un vote à bulletins secrets, il a été décidé d'aménager les anciens services techniques de façon à y transférer la bibliothèque et à créer une salle de réunion pour les associations.

En raison du transfert de la bibliothèque, l'ancienne mairie deviendra inoccupée. Par un vote à bulletins secrets, il a été décidé de mettre en vente l'ancienne mairie au prix de 100 000 €.

Une réflexion devra être menée afin de trouver des locaux pour la bibliothèque, le temps des travaux.

Une étude a été menée par le SyDEV pour la création d'une chaufferie centrale qui serait créée dans la réserve des anciens services techniques. Une chaudière gaz pourrait y être installée de façon à alimenter la salle Vendrina, le futur restaurant scolaire, la future bibliothèque, l'Espace Loisirs, le centre périscolaire... La réflexion va être approfondie.

## Séance du 26 janvier 2016

### **Bibliothèque – demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)**

Lors du conseil municipal du 3 décembre 2015, il a été décidé de transformer les anciens services techniques en bibliothèque. Le devis estimatif des travaux s'élève à 148 500 € HT. Le projet peut être subventionné à hauteur de 80% (Etat, Région, Département, SyDEV). Aussi, une demande de DETR va être déposée auprès des services préfectoraux.

### **Assainissement la Guierche/la Girarderie – Tarifs pour raccordement et branchement**

Les travaux d'assainissement arrivent à leur terme. Les tarifs de raccordement et de branchement ont été fixés : 552 € pour le branchement, 848 € pour le raccordement des maisons déjà existantes ou 950 € pour le raccordement des futures habitations.

### **Rémunération des agents recenseurs**

Le recensement a débuté le 21 janvier dernier et s'achèvera le 20 février prochain. La commune va percevoir une dotation de l'Etat d'un montant de 3 182 € pour l'organisation du recensement. Il a été décidé de partager cette dotation entre les 3 agents recenseurs soit 1 060 € chacun auxquels s'ajoute le remboursement des frais de déplacement. Cette rémunération est susceptible d'être revue au cas où un agent ne remplirait pas ses objectifs.

### **Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique**

Compte-tenu de la charge de travail actuelle et à venir, il a été décidé de créer un poste temporaire d'adjoint technique, à raison de 35h hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 31 décembre 2016. La personne actuellement en CDD jusqu'au 31 janvier, occupera ce poste.

### **Attribution des subventions aux associations locales**

En 2015, il a été proposé aux associations qui le souhaitent de déposer en mairie des demandes de subvention, avant le 31.12.2015, pour une aide financière susceptible d'être accordée en 2016. Trois associations ont déposé une demande. Après réflexion, il a été décidé d'attribuer une subvention uniquement aux associations qui encadrent des jeunes de moins de 18 ans.

Compte-tenu du nombre de jeunes concernés dans chaque association, les subventions suivantes ont été accordées : Tennis de Table : 160 € - Club de Volley : 360 €. L'ACV a également déposé une demande, en particulier pour la foire commerciale qui aura lieu en avril 2016, mais l'association ne répondant pas au critère d'attribution, aucune subvention n'a été accordée. Toutefois, la commune participera puisque les salles seront mises gracieusement à disposition et les services techniques participeront à l'organisation.

## Séance du 01 mars 2016

### **Vote du compte administratif 2015**

- Commune

Libellés	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	868 769.81	1 060 754.32		
<b>Résultats de fonctionnement</b>		<b>191 984.51</b>		
Section d'investissement	302 716.41	219 357.92	13 291.00	5 478.00
<b>Résultats d'investissement</b>	<b>83 358.49</b>			

Le compte administratif 2015 présenté par Mme le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (17 votants – 16 OUI – 1 BLANC)

### **Approbation du compte de gestion 2015**

Le compte de gestion réalisé par le Trésor Public (équivalent du compte administratif réalisé par le Maire) a été adopté par un vote à mains levées : 18 votants – 17 OUI – 1 ABSTENTION

## Séance du 01 mars 2016 suite

### Affectation des résultats

Les excédents de fonctionnement constatés au compte administratif doivent faire l'objet d'une affectation au budget. Les affectations suivantes ont donc été décidées par un vote à mains levées (19 votants – 17 OUI – 2 ABSTENTION)

- Commune : 191 984.51 € affectés en recettes d'investissement au c/1068 du BP 2016
- Assainissement : 32 600.56 € affectés en recettes d'investissement au c/1068 du BP 2016
- Lotissements : 627 917.99 € affectés en recettes de fonctionnement au c/002 du BP 2016
- Lotissement Les Musiciens : 1 079.05 € affectés en recettes de fonctionnement au c/002 du BP 2016
- Atelier Relais : 5 260.06 € affectés en recettes de fonctionnement au c/002 du BP 2016

### Gros travaux terminés

- ✿ Assainissement de la Guierche
- ✿ Nettoyage de la façade du Péricolaire pour nouvelle peinture et peinture
- ✿ Elargissement du chemin le long de l'école privée Marie Godet pour travaux
- ✿ Créations d'arrêts de cars Place Jean Yole pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

### Travaux en cours

- ✿ Abri bus au Bel Endroit
- ✿ Accompagnement analyse assainissement du Boisselin
- ✿ Aménagement de la Place des Alizés
- ✿ Réaménagement des cimetières et aménagement du Columbarium
- ✿ Plantations place Jean-Yole et Mairie
- ✿ Création de WC PMR dans la salle Vendrina
- ✿ Pose d'un claustra anti-bruit au foyer des jeunes
- ✿ Lotissement des Musiciens
- ✿ Réaménagement de la prairie du Benêt

### Projets

- ✿ Mises aux normes des bâtiments communaux en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- ✿ Nouveau restaurant scolaire
- ✿ Réhabilitation des réseaux dans le bourg
- ✿ Vente de bâtiments communaux (ancienne mairie et maison des Brosses)
- ✿ Projet de plantations dans le cadre de l'opération « 1 enfant / 1 arbre »
- ✿ Diagnostic de l'église
- ✿ Aménagement du local WC pour mise aux normes PMR

## Recensement de la population 2016

Le recensement 2016 de la population est terminé. Sous la responsabilité de Florence de Chabot, en charge du dossier, les agents recenseurs ont sillonné la commune pour aller à votre rencontre et pouvoir ainsi déterminer le nombre d'habitants à Vendrennes. Nous avons passé le cap des 1700 âmes. Merci à vous tous pour votre collaboration et bravo à toute l'équipe de recenseurs.



# Info mairie

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

### SEMAINES PARES :

→ du lundi au samedi      ⇒ de 9h00 à 12h00

### SEMAINES IMPAIRES :

→ du lundi au jeudi      ⇒ de 9h00 à 12h00  
le vendredi              ⇒ de 9h00 à 12h00 et  
   ⇒ de 14h00 à 18h00  
   ⇒ **Fermeture le samedi**

## HORAIRES AGENCE POSTALE

### Modificatif semaine du 2 au 7 mai 2016

→ du lundi au mercredi  
   ⇒ de 15h00 à 16h30  
→ le vendredi matin  
   ⇒ de 9h00 à 10h30

## DÉCHETTERIE

→ les lundi, vendredi et samedi  
   ⇒ de 9h00 à 12h00

## OSSUAIRE DANS LE CIMETIÈRE

Un ossuaire a été aménagé et est à votre disposition dans le cimetière pour toutes personnes désirant déposer leur croix n'ayant plus d'emplacement.

## CHÈQUES TAXI

### **PERSONNES ÂGÉES – Aide : 10 chèques de 10 €uros par année civile et par bénéficiaire.**

Les personnes âgées de **70 ans et plus, résidant à leur domicile** en Vendée, ayant une mobilité réduite ou n'ayant pas les moyens de transport nécessaires peuvent bénéficier du dispositif de chèques-taxi mis en place par le Département.

**Conditions de ressources** : les revenus déclarés (« *total salaires et assimilés* ») figurant sur votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014) doivent être inférieurs au plafond de ressources annuel suivant :

- **Pour une personne seule : 9 600 €**, soit 800 € par mois,

- **Pour un couple : 14 904 €**, soit 1 242 € par mois.

**Pièce à fournir** : avis d'imposition sur le revenu 2015 (revenus 2014)

### **PERSONNES HANDICAPÉES – Aide : 10 chèques de 15 €uros par année civile et par bénéficiaire.**

Les personnes reconnues handicapées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) âgées de **20 à 75 ans, résidant à leur domicile** en Vendée, n'ayant pas les moyens de transport nécessaires peuvent bénéficier du dispositif chèques-taxi mis en place par le Département.

Il s'agit des personnes titulaires d'une notification par la CDAPH : allocation adulte handicapé (AAH) ou carte d'invalidité au taux de 80 %. Les personnes âgées de 60 ans et plus doivent apporter la preuve qu'elles bénéficiaient des notifications visées ci-dessus avant 60 ans.

**Conditions de ressources** : les revenus déclarés (« *total salaires et assimilés* ») figurant sur votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014) doivent être inférieurs au plafond de ressources annuel suivant :

- **Pour une personne seule : 11 520 €**, soit 960 € par mois,

- **Pour un couple : 17 884.80 €**, soit 1 490.40 € par mois.

**Pièce à fournir** : Copie de l'avis d'imposition sur le revenu 2015 (revenus 2014)

Copie de la notification de la décision de la CDAPH

**Dans les deux cas** : Le montant des capitaux placés du foyer, imposables ou non, doit être inférieur à 30 000 €. Le bénéficiaire doit attester sur l'honneur qu'il ne dépasse pas ce plafond.

## ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ 2016

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalise depuis le **1<sup>er</sup> février et jusqu'au 30 avril 2016**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages sont sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prend contact avec certains d'entre vous. Il est muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réservez.

## Soirée conférence/spectacle "Pas comme les autres"

Le Club d'Entreprises du Pays de Pouzauges est heureux de vous proposer une soirée conférence pas comme les autres... sur le thème « LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE ».

Il s'agit d'une conférence/spectacle réalisée par Hervé Gougeon du groupe Edifia leader sur le marché dans le domaine de la formation et du management. Cette conférence est ouverte à tous : chefs d'entreprise, responsables, dirigeants, encadrements, artisans, commerçants, autoentrepreneurs, associations et tous ceux qui s'intéressent à la gestion et au management. Dans un monde en perpétuelle évolution à la fois technologique et donc relationnelle, voir les choses d'une manière différente pour agir en fonction de ces évolutions nous est apparu comme une expérience à faire partager au plus grand nombre...

Venez nombreux partager cette soirée originale qui se terminera avec un cocktail et bien des sujets de réflexion en tête pour chacun d'entre nous.

Réservation obligatoire :  
15 € par personne sur

[www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr](http://www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr)



A côté de vos pompes...?! CLUB D'ENTREPRISES du Pays de Pouzauges

En partenariat avec Pays de Pouzauges

Pas de panique...

Le club d'entreprises du Pays de Pouzauges vous invite à une SOIRÉE CONFÉRENCE **pas comme les autres**

**Jeudi 21 avril 2016 à 19h00**

Salle de l'Echiquier à Pouzauges autour du thème

**LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE...**

Dans une mise en scène décapante, venez assister à une conférence/spectacle de 1h30 avec HERVÉ GOUGEON du groupe EDIFIA.

Remise en question - Humour - Passion - Simplicité - Innovation  
Esprit d'équipe - Confiance - Réseaux gagnants

Réservation obligatoire : 15 € par personne sur [www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr](http://www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr)  
Un cocktail dînatoire sera servi à l'issue de la soirée.

## RAPPEL RÉGLEMENTATION DES FEUX

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages **est interdit**. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

**Aucune dérogation ne peut être accordée**

## RAPPEL ENTRETIEN DES TERRAINS

Afin de préserver les relations de « bon voisinage » et de donner une belle image de notre commune, nous invitons chaque propriétaire à entretenir sa parcelle de terrain afin que les mauvaises herbes n'envahissent pas la parcelle du voisin.

Nous rappelons que les déchets de pelouse peuvent être déposés dans les déchèteries ou mieux, compostés dans votre jardin.

De même, les haies doivent être entretenues régulièrement des deux côtés et en hauteur afin d'éviter leur extension sur le domaine public ou chez un voisin.

## ENQUÊTE PUBLIQUE PLU – ZONAGE ASSAINISSEMENT

Une enquête sur le Plan Local d'Urbanisme et sur le zonage de l'assainissement est ouverte au public du 19 avril 2016 au 21 mai 2016. Les permanences auront lieu à la Mairie avec un commissaire enquêteur aux dates suivantes :

- + Mardi 19 avril de 9h00 à 12h00
- + Mercredi 27 avril de 9h00 à 12h00
- + Lundi 02 mai de 9h00 à 12h00
- + Lundi 13 mai de 14h00 à 17h00
- + Samedi 21 mai de 9h00 à 12h00

## État civil



### NAISSANCES

**Malo GUILLET**

10 décembre 2015

**Simon CHAUVET**

20 décembre 2015

**Mélissa GAUTRON**

21 décembre 2015

**Nora DAVID**

6 janvier 2016

**Côme MARTIN DEUR**

7 janvier 2016

**Lettie BOSSARD**

20 janvier 2016

**D'geff COSSON**

11 février 2016

### DÉCÈS



**Mme CHENOIR Germaine**

95 ans – décédée le 27.12.2015

**Mr BOUDAUD Louis**

83 ans – décédé le 03.02.2016

**Inhumation à Vendrennes**

**Mr PIVETEAU Yves**

88 ans – décédé le 17.01.2016

## La TNT passe à la HD



### PASSAGE À LA TNT HD

**Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Êtes-vous prêts ?**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (*services 4G de la téléphonie mobile*) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

#### • Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (*individuelle ou collective*), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril : Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril. Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (*à partir de 25 euros dans le commerce*). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La

liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

#### • Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril.

Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

#### • Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (*ex-redevance*) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ; demande en ligne <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/aides/aide-a-lequipement/> ou par téléphone au **0970 818 818**
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le **0970 818 818** (*prix d'un appel local*).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (*du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local*).



# Nos entreprises à découvrir

## Magalie Beauté – Esthéticienne à domicile



« La beauté touche les sens  
et le beau touche l'âme »

Joseph Joubert

Esthéticienne depuis plus de 15 ans, je souhaite mettre à profit mon expérience pour le bien-être de tous directement à leur domicile.

Magalie Beauté propose les prestations suivantes :

- \* Soins du visage,
- \* Soins du corps (spécialisation en modelage corporel),
- \* Épilations,
- \* Beauté des pieds et des mains,
- \* Pose de vernis semi-permanent,
- \* Maquillage...

Sur RDV du lundi au samedi, contactez-moi au  
06 09 79 54 39 ou [magalibeaute@outlook.com](mailto:magalibeaute@outlook.com)

 Magalie Beauté



## Khristell Grandet – Historienne de l'art

Les arts plastiques sont présents de façon très précoce dans ma construction personnelle. Après avoir abordé la pratique artistique dès l'enfance dans le cadre d'un atelier communal (Athis-Mons 91), j'intègre ensuite l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Paris VIème). Je commence mon cycle universitaire par un D.E.U.G. en histoire de l'art obtenu en 1996 et je le termine en 2000, avec un D.E.A. (Diplôme d'Étude Approfondie) dans la même discipline. Aujourd'hui, parallèlement à mon activité d'enseignante, en m'appuyant sur ma formation universitaire, je réalise des travaux en histoire de l'art en fonction de la demande des municipalités ou des associations. Il s'agit de conférences visant la présentation et l'analyse de démarches d'artistes.

Est-ce que c'est de l'art ?



## Jonathan Phlipart – TRANSPORTS JOLAN

### TRANSPORTS JOLAN

entreposage, manutention

Phlipart Jonathan  
La Girarderie  
85250 VENDRENNES

06 73 01 80 82

[transports-jolan@sfr.fr](mailto:transports-jolan@sfr.fr)



13

<https://facebook.com/vendrennes>  
[www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

## Céline Rocard - Psychothérapeute

**Votre cabinet de psychothérapie / coaching situé place de l'église a déménagé !**

En effet, depuis le 01/03/2016, je suis heureuse de vous accueillir dans de nouveaux locaux situés au n° 11 rue Saint Dominique à VENDRENNES.

Une plaquette de présentation peut vous être adressée sur simple demande. Je suis également disponible pour répondre à vos différentes interrogations. Pour ce faire, n'hésitez pas à me contacter par tel au **07 83 23 93 28** ou par mail : [celinerocard.pro@gmail.com](mailto:celinerocard.pro@gmail.com)

**Céline ROCARD, praticienne en psychothérapie**

## Sébastien Dubreuil – Cloisons sèches

- ❖ réalisation de cloison sèche (neuf et rénovation)
- ❖ aménagement de garage et combles
- ❖ plafond suspendu
- ❖ transformation d'espaces intérieurs ....

☎ 06.32.78.96.68

Mail : [sebdubreuil75@gmail.com](mailto:sebdubreuil75@gmail.com)



## Camping de la Motte "10 ans déjà !"

**Déjà 10 ans !**

**Venez découvrir notre camping 10 ans après son ouverture en Juin 2006. Rendez-vous dès 10h00 le Samedi 23 Avril et le Dimanche 24 Avril. Vous serez les bienvenus...**

L'équipe du camping de la Motte

**Contact :**

[www.camping-lamotte.com](http://www.camping-lamotte.com)

[contact@camping-lamotte.com](mailto:contact@camping-lamotte.com)



# Les associations

## ACV – FOIRE EXPO LES 9 & 10 AVRIL 2016

**9 & 10 AVRIL**

**FOIRE EXPO**  
ARTISANS - COMMERÇANTS  
VENDRENNES

ACV  
ARTISANS - COMMERÇANTS - VENDRENNES

SALLE VENDRINA et SALLE DE SPORT

9 AVRIL à 14h: COURSE CYCLISTE  
10 AVRIL: CONDUITE DE CHIEN DE TROUPEAU

A découvrir  
JEUX EN BOIS

JEUX CONCOURS

www.facebook.com/ACV.Vendrennes

1 trentaine de stands dans la salle de sport  
Jeux en bois, foot/billard géant avec ballon et  
structure gonflable dans la salle Vendrina

### Participez aux

**concours\*** et gagnez  
l'un des nombreux lots dont  
un weekend SPA, une  
tablette tactile...

**\*Remise des lots le 22 avril 2016**

### CONCOURS D'APÉRITIF

**SAVEURS ET COULEURS !**

*Vous postulez pour :*

- le plus original
- le plus savoureux

Une bouteille d'apéro  
à déposer le samedi avant  
16h30

### CONCOURS BRIOCHE/GÂCHE

*Vous postulez pour :*

- les plus esthétiques
- les plus savoureuses

à déposer le samedi avant  
16h30

### CONCOURS JEUNES ARTISTES

*Sur le thème de l'œuf*

- de 3 à 12 ans
- Rapportez vos créations le  
jour de la foire

En partenariat avec l'école  
de Vendrennes

## La bibliothèque

La bibliothèque de Vendrennes, ce n'est pas seulement le prêt de livres. Avec une équipe de bénévoles dynamiques, nous proposons également de l'animation. Auprès des enfants d'abord, comme les contes de Noël, mais aussi auprès de nos aînés à la MARPA, veillée de contes, diaporamas.

Et le 26 février dernier, nous proposons, pour tout public, une soirée « Les voyageurs du soir » ayant pour thème les années 60, les années yéyés à la salle Vendrina. Cette animation parrainée par le Département a rencontré un réel succès grâce à votre présence nombreuse. Ceci nous encourage à continuer...bénévolement. Du temps donné pour le plaisir de tous. Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenues.

Bien sûr, nous attendons impatiemment nos nouveaux locaux, la visite effectuée récemment, avant travaux, nous permet d'envisager toutes les possibilités qui nous sont offertes et les idées ne manquent pas pour vous apporter encore plus de service.

Si certains d'entre vous désirent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus, bonne humeur et esprit positif obligatoire.



Contact : Mme CHAUVET Édith, présidente :  
☎ 02 51 66 03 49

**Horaires d'ouverture :**  
Mercredi de 10H à 11H  
Samedi de 10H à 12H

## Marché de Printemps - Samedi 23 avril 2016

**Marché De Printemps**

**SAMEDI 23 Avril**  
de 9h30 à 13h30  
Salle Vendrina

**VENEZ NOMBREUX PETITS ET GRANDS**

**IL Y EN AURA POUR TOUT LE MONDE !**

**BRICO**

**PLANTS**

**LEGUMES**

**FLEURS**

**PECHE A LA LIGNE**

**A GAGNER : ENTREES PARCS A THEMES & nombreux autres lots**

**BUVETTE**

**GATEAUX**

**CONFISERIES**

**NOUVEAUTE 2016**  
A L'ECOLE !  
Journée des talents et activités dans les classes

**MARCHÉ DE PRINTEMPS**  
ÉCOLE PRIVÉE VENDRENNES



Vente d'objets déco confectionnés par une équipe de parents bénévoles et les enfants avec le soutien de l'équipe enseignante.

Vente de plantes et plants pour votre jardin sur commande. Au profit de l'école privée "Marie Godet" de Vendrennes.

<https://facebook.com/vendrennes>  
[www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)



# O.G.E.C "Organisme de Gestion des Écoles Catholiques"

Comme prévu, l'année 2016 a commencé avec les travaux dans l'école. Le préau dans la cour des petits a été démolé. Le permis de construire pour la nouvelle classe a été réceptionné fin janvier. Le chantier sera terminé fin août afin de permettre une rentrée 2016/2017 avec la nouvelle classe et une cour de récréation toute neuve.

Dimanche 28 février 2016 s'est déroulé notre loto, comme chaque année, ce fut un véritable succès avec de nombreux lots pour le plaisir des petits et des grands.

N'oubliez pas, le printemps arrive, pour cela le marché de printemps organise sa vente annuelle le 23 avril prochain de 9h30 à 13h, salle Vendrina.

Le Bureau

Rappel fête à venir :  
26 juin 2016 ⇒ KERMESSE



## Secours catholique – 3 dates à retenir

**BRADERIE DE VÊTEMENTS**

Pour aider à financer des projets de développement à Madagascar

**8 ET 9 avril 2016**  
Vendredi 14h30 à 18h00  
Samedi 9h30 à 12h et 14h30 à 17h00

2 IMPASSE DE LA FIÈRE  
SAINT-FULGENT



**vêtements et chaussures**

homme / femme  
enfant / bébé

**linge de maison  
accessoires**



1946 - 2016

**Pas à pas mais  
pas sans toi !**



**TOUS invités à fêter les 70 ans**

**Samedi 30 AVRIL 2016**

À partir de 10h.

Salle Vendrina à **VENDRENNES** (près de l'église)

Petite Marche

Pique-nique tiré  
du sac

Temps de  
rencontre

Après-midi  
convivial

Animations  
diverses

Desserts  
partagés



Départ  
groupé et organisé  
depuis le local du  
Secours Catholique.  
Nous aiderons au dépla-  
cement des personnes  
sans voiture.

Avec les équipes de St Fulgent - Les Herbiers - Pays de sèvre

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



En 2016, le Secours Catholique fêtera son 70<sup>ème</sup> anniversaire, cela sera l'occasion de marcher à la rencontre de nos amis et partenaires, à la rencontre des élus et des institutions, à la rencontre des plus petits, de ceux que l'on ne voit plus, de ceux que l'on n'invite jamais, de ceux que nous ne connaissons pas encore... Nous marcherons au rythme des plus fatigués... Nous les inviterons à se mettre debout pour marcher avec nous, « **pas à pas mais pas sans toi !** » selon le mot de Véronique Fayet, la présidente nationale.

### 2 dates pour fêter les 70 ans :

- **le 30 avril à Vendrennes** pour les secteurs des Herbiers, Saint-Fulgent et pays de Sèvre
- **le 4 juin à Chantonnay** pour toute la Vendée

***N'hésitez pas à venir nous rejoindre !***

Pour plus de renseignements : 02.51.66.00.29 ou 02.44.38.61.70

## VVB Vendrennes Volley-Ball

**Salle Omnisports de VENDRENNES**  
**Ouverture des portes à 20h**

**Dress code : Bleu & argent**

# Vendredi 1er Avril à 20h30

avec **Christelle**

Inscription : [zumbavvb@outlook.fr](mailto:zumbavvb@outlook.fr)

Tarif : 5 € avant le 30 mars  
7 € sur place  
Collation offerte

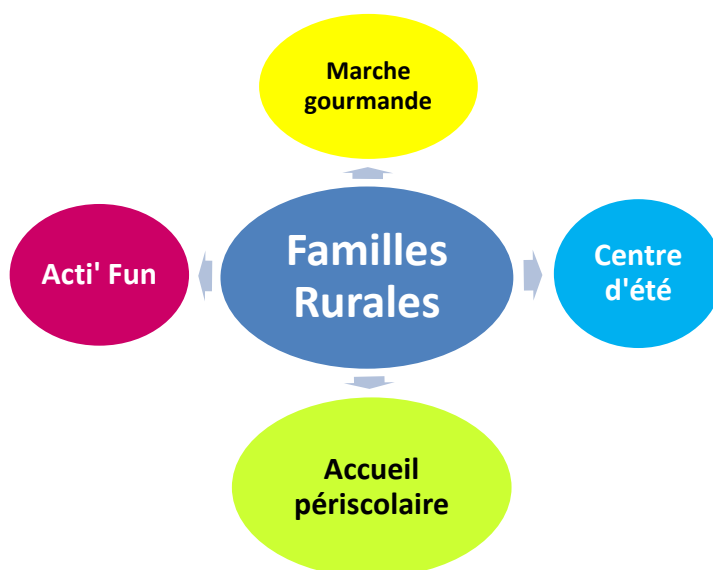
Organisée par Vendrennes Volley-Ball

## Familles Rurales recherche des bénévoles

Familles Rurales a besoin plus que jamais de nouveaux bénévoles pour continuer à faire vivre sereinement l'association.

Nous avons besoin de votre énergie, de vos idées, et bien sûr d'un peu de votre temps.

Plus nous serons nombreux, plus ce sera facile de mettre en place des activités, pour le bien être de chaque enfant.



Le Bureau

Contact des co-présidents :  
Mme Nadine RABILLARD 06.19.88.09.10  
& Mr Laurent CHIRON 02.51.61.09.68

## Agenda pour le 2<sup>ème</sup> trimestre



- ✍ **Vendredi 1<sup>er</sup> avril** : Zumba géante organisée par Vendrennes Volley Ball
- ✍ **Week-end du 9 au 10 avril** : Foire commerciale organisées par ACV
- ✍ **Mercredi 20 avril** : Goûter/spectacle organisé par le Club des aînés
- ✍ **Samedi 23 avril** : Marché de printemps organisé par l'école
- ✍ **Samedi 30 avril** : 70 ans du secours catholique
- ✍ **Vendredi 17 juin** : Assemblée générale du FOOT
- ✍ **Dimanche 26 juin** : Kermesse organisée par l'OGEC
- ✍ **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet** : Assemblée générale du Volley
- ✍ **Dimanche 10 juillet** : Course poursuite sur terre organisée par Team compétition auto vendrennaise.
- ✍ **Vendredi 26 août** : Marché des producteurs

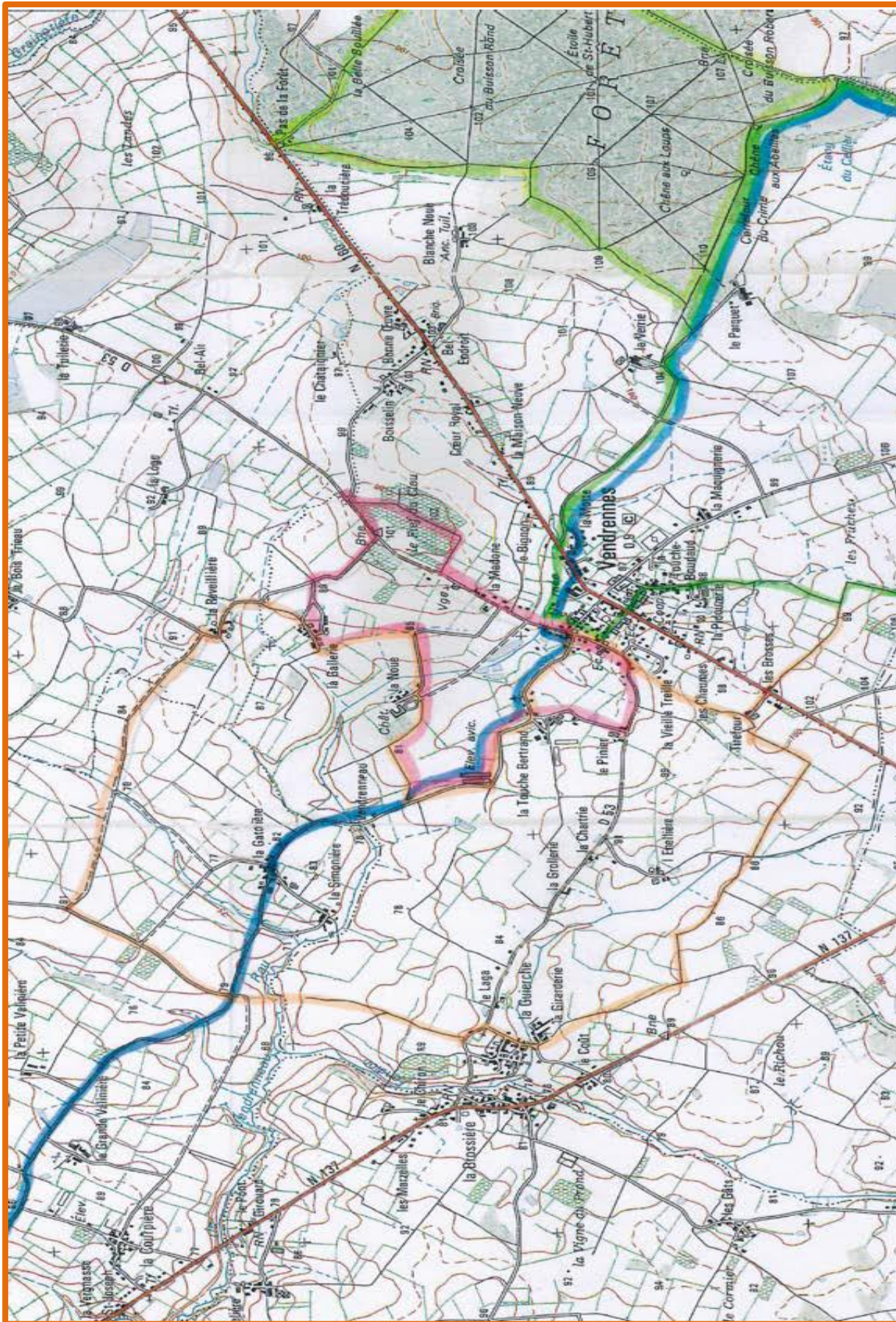
## "Le Vent draine" du 3<sup>ème</sup> trimestre

La prochaine parution est prévue mi-juin, les associations et entreprises qui désirent faire paraître un article devront le faire savoir avant le vendredi 20 mai 2016 impérativement.

[communication.vendrennes@orange.fr](mailto:communication.vendrennes@orange.fr)



## Carte des sentiers pédestres



Le chemin tracé en orange ne sera praticable qu'à partir de fin avril.  
Une partie de celui-ci est en cours d'aménagement.